

creditsafe[®]

Compliance - Conformité

Comment protéger mon entreprise contre le financement du terrorisme et les pratiques de blanchiment d'argent ?

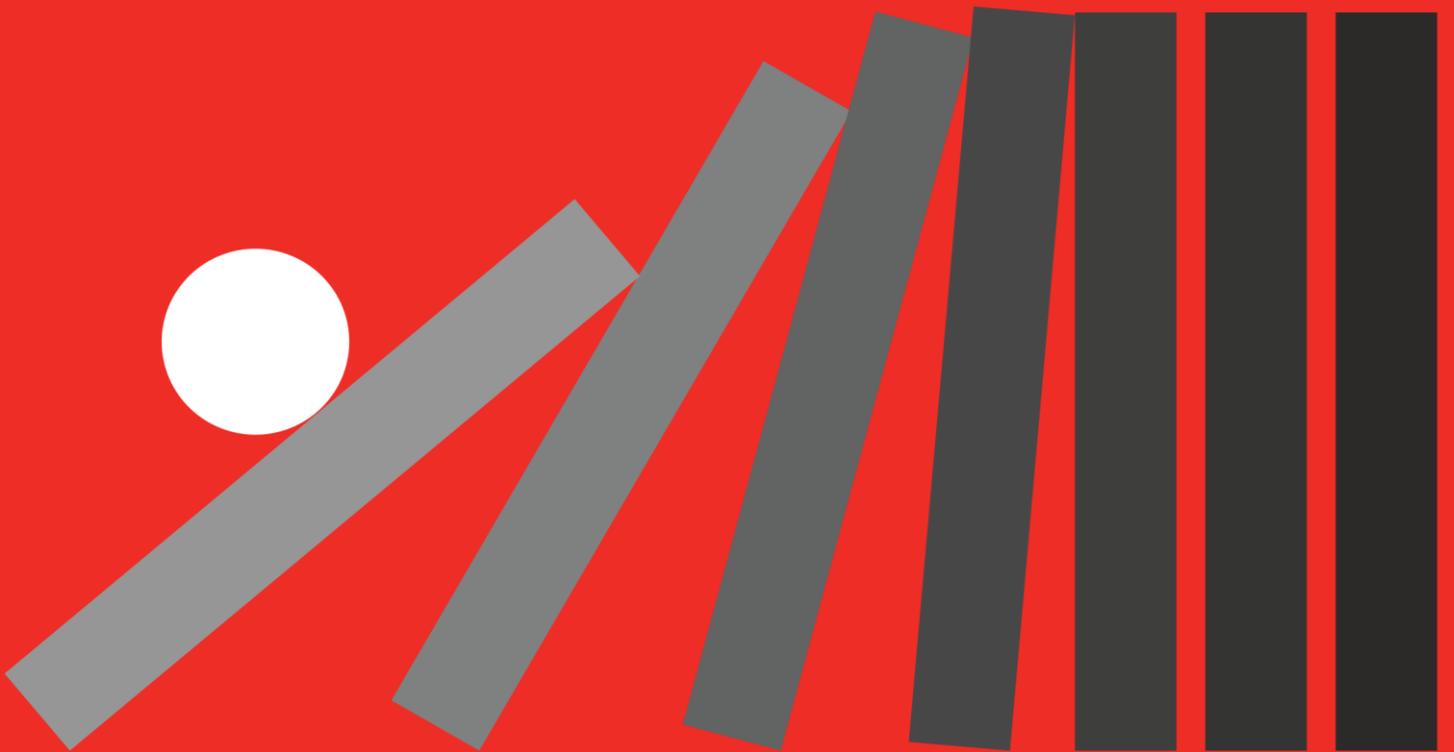


TABLE DES MATIÈRES

Qui est Creditsafe ?	3
Comment protéger mon entreprise contre le financement du terrorisme et les pratiques de blanchiment d'argent ?	4
Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?	5
Qu'est-ce que le financement du terrorisme ?	6
Que constatons-nous actuellement ?	7
Nous savons ce que vous pensez, être « conforme », c'est quoi ?	10
Cadre légal : la loi du 18 septembre 2017	11
Qui doit être conforme, et quelles sont les conséquences ?	12
Que faut-il faire en cas de présomptions de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ?	14
Comment réaliser une vérification de conformité ?	15
L'outil de conformité Creditsafe	16
Glossaire	19
Nos sources	20

QUI EST CREDITSAFE ?

Creditsafe – The Global Business Intelligence Experts

Grâce à ses informations fiables sur chaque entreprise au monde, Creditsafe peut soutenir les organisations et les aider à optimiser leurs activités commerciales tout en minimisant le risque de crédit.

Plus de 200.000 utilisateurs et 100.000 clients dans le monde se fient à nos informations pour les quelques 450.000 décisions commerciales qui sont prises au quotidien. Avec plus de 240 millions de rapports d'entreprises disponibles directement en ligne dans plus de 100 pays, Creditsafe est le fournisseur d'information commerciale le plus utilisé au monde.

Creditsafe est le partenaire par excellence pour les entreprises nationales et internationales.

Nos solutions ont été conçues tant pour les utilisateurs expérimentés que pour les débutants, dans le but de pouvoir parer aux besoins de tout type d'entreprise. Notre passion et notre motivation nous poussent à fournir une information de qualité supérieure, afin de répondre toujours mieux aux besoins de nos clients.

Évoluant en permanence dans un environnement chaleureux où l'ambiance familiale est primordiale, nous sommes convaincus que nous pouvons également vous aider à courir moins de risques en matière de crédit et à créer davantage d'opportunités commerciales.

Creditsafe Belgium

C'est en 2011 que Creditsafe s'est implantée sur le marché belge, marché que nous avons véritablement révolutionné en rendant l'information commerciale transparente et accessible à tout type d'entreprise.

Notre offre unique nous a permis de devenir le fournisseur le plus utilisé dans le pays, avec plus de 2.800 clients belges. Notre trentaine de collaborateurs soutient avec entrain les entrepreneurs, gérants, gestionnaires de risques et de crédit, responsables financiers et les professionnels du marketing depuis nos bureaux à Bruxelles.

Compliance

Nous aidons votre organisation à se protéger du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Assurez-vous de répondre aux exigences de la loi relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (loi BC/FT). Creditsafe est complètement agréée pour réaliser ces contrôles en accord avec la nouvelle réglementation et propose une plateforme digitale pour tous vos besoins de diligence raisonnable et de conformité.

COMMENT PROTÉGER MON ENTREPRISE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LES PRATIQUES DE BLANCHIMENT D'ARGENT ?

Un sujet d'actualité

Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont des sujets très actuels. Quoi que l'on fasse, ces thématiques sont omniprésentes dans les médias.

Via ce dossier, nous voulons inciter les entrepreneurs à réaliser des contrôles de conformité systématiques au cours de leurs activités quotidiennes. Car ne pas savoir à qui l'on a affaire peut avoir de graves répercussions pour sa propre société.

Ce dossier fait également office de guide de référence en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et ce qu'il convient de faire. Il reprend également une liste des métiers pour lesquels il est obligatoire d'intégrer la dimension de « compliance » à leur organisation.

Lorsque vous savez qui se trouve en face de vous, votre décision de faire des affaires peut passer d'un simple « oui » à un « non » définitif.

L'outil « Compliance Search » de Creditsafe peut vous aider à prendre dorénavant vos décisions en connaissance de cause.

QU'EST-CE QUE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ?

Définition

Le blanchiment d'argent est la mise en circulation d'argent provenant de sources illicites et/ou criminelles dans le circuit légal.

L'origine de cet argent peut, par exemple, provenir du crime organisé, du trafic de drogues et d'armes, du commerce illicite de biens et de services, du trafic d'êtres humains, de la fraude fiscale grave et organisée, etc.

En général, le blanchiment d'argent consiste en 3 phases :

- 1. Placement** : le blanchisseur introduit l'argent d'origine illicite dans le système financier en répartissant de grandes quantités d'argent sur différents comptes (= blanchiment).
- 2. Brouillage** : lors de cette phase, le blanchisseur exécute une série d'opérations différentes comme des investissements (boursiers), achats, ventes, etc. Ces opérations ont pour but de dissimuler ou brouiller la traçabilité des sommes d'argent.
- 3. Intégration** : les sommes amassées sont investies à nouveau dans des activités économiques légales, telles que la création de nouvelles entreprises, l'immobilier, les produits de luxe, les voyages de luxe, etc.



QU'EST-CE QUE LE FINANCEMENT DU TERRORISME?

Définition

Il s'agit de l'accumulation de fonds d'origine légale et/ou illégale dans le cadre d'activités terroristes.

Le processus est le suivant :

Si l'argent est d'origine illicite ou criminelle, il convient de revenir un instant sur la **phase de placement** lors du blanchiment d'argent.

La grande différence avec les pratiques de blanchiment se situe au niveau de la relation du financement. Dans le cas du financement du terrorisme, il y a un lien entre les opérations financières et les activités terroristes.

Contrairement au blanchiment, il s'agit la plupart du temps de sommes d'argent moins importantes. Dans le pire des cas, le financement provient de sources légales ou légitimes, ce qui rend le suivi très difficile. C'est pourquoi la phase de placement est moins claire et plus difficile à déceler.

La **phase de brouillage** est, en l'occurrence, bien appliquée. Ceci afin d'éviter d'attirer l'attention d'une part, et de garantir et donc protéger l'identité des donneurs d'ordre et des parties prenantes ou des bénéficiaires d'autre part.

Les sommes investies, accumulées par le biais de divers canaux, seront finalement utilisées à des fins terroristes.

QUE CONSTATONS-NOUS ACTUELLEMENT ?

Sensibilisation

Dans notre branche, nous constatons que de nombreuses entreprises ne sont pas conscientes qu'elles font potentiellement des affaires avec des entrepreneurs, des personnes politiquement exposées et des entreprises qui font l'objet de sanctions spécifiques.

Les entreprises sont-elles conformes ?

Cherchent-elles à savoir si leurs partenaires commerciaux le sont ?

Si l'on observe la société d'aujourd'hui, il est évident qu'il s'agit d'un sujet d'actualité, et que les problématiques mentionnées ne sont que la partie émergente de l'iceberg.

Selon le Fonds Monétaire international (FMI) les sommes d'argent blanchies et l'argent servant à financer le terrorisme représentent entre 400 et 1.000 milliards d'euros. Autrement dit, entre 2,5% et 5% du PIB mondial.

(Source BCE : Quelle est la dimension économique du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme ?)



L'actualité baigne dans ces problématiques récurrentes :

Optima, Dexia, Panama Papers, Bahamas Papers, Les îles Vierges et leurs Paradise Papers, les Offshore-leaks, l'affaire Snowden, le financement de l'État Islamique, Swissleaks, l'ex-président brésilien Lula da Silva et Dilma Rouseff, l'ex-Miss Belgique Daisy Van Cauwenbergh, etc.

Les analyses réalisées par la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF, ou cellule anti-blanchiment d'argent dans le langage courant) sur et pour notre pays ne sont pas non plus anodines.

La CTIF soutient que les pratiques de blanchiment d'argent prennent en Belgique une forme de plus en plus professionnelle.

Les différents réseaux professionnels de blanchiment d'argent agissent aujourd'hui comme des prestataires de services, sans que l'on puisse directement les relier aux procédures de blanchiment.

Les analyses ont mis en exergue de nombreux flux financiers à destination de l'Asie, directement en Chine et à Hong Kong, ou indirectement en transitant d'abord par des pays d'Europe centrale et orientale.

En 2017, 31.080 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ont été rapportées.

En fin de compte, 100 dossiers de blanchiment ont été transmis aux autorités et organes publics compétents, pour une valeur totale de 300,66 millions d'euros. Ces dossiers contiennent des indices sérieux de pratiques de blanchiment provenant de fraude fiscale grave (organisée ou non).

Un article paru dans le journal «De Standaard» révèle que le financement du terrorisme a également augmenté dans notre pays. Cet article fait valoir que la CTIF (Cellule de Traitement des Informations Financières, appelée plus communément «cellule anti-blanchiment») reçoit de plus en plus de demandes d'investigation concernant le financement du terrorisme.

Les demandes d'enquête sont de plus en plus nombreuses chaque année, avec 10.646 dossiers d'enquête pour l'année 2017 à elle seule.

Ces financements sont en lien avec des combattants étrangers partis en Syrie et en Irak, ainsi qu'avec le financement des attentats de Paris perpétrés en janvier et novembre 2015.

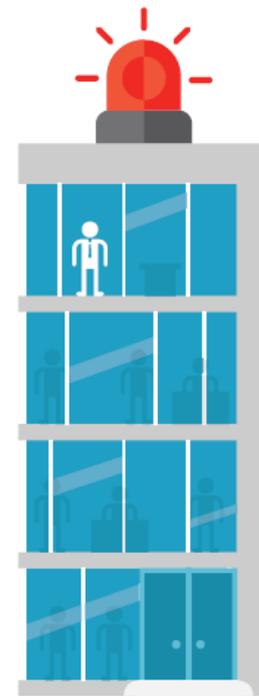
Ils sont aussi liés à la cellule terroriste démantelée à Verviers, à l'attentat déjoué du Thalys, et aux attentats de l'aéroport de Zaventem et de la station de métro Maelbeek à Bruxelles. Comme indiqué précédemment, il s'agit principalement de « micro-financements » moins élevés.

(Source : De Standaard, article complet : « Terroristen financieren aanslagen met loon, uitkering of spaargeld » - Les terroristes financent les attentats avec leurs salaires, allocations ou leur épargne)

Les entreprises doivent-elles se conformer?

Ces nouvelles tendances entraînent la création de « nouvelles » fonctions au sein des entreprises : responsable de la conformité, responsable juridique, délégué à la conformité, compliance business analyst, etc.

Creditsafe se rallie bien entendu à cette idée et donne même aux entreprises la possibilité de réaliser des « contrôles de conformité ».



Nous constatons que de nombreux secteurs ne signalent pas les transactions suspectes et que le gouvernement et les autorités compétentes n'agissent que trop peu pour alerter les entreprises à ce sujet.

Cette question est aussi expliquée dans un article du quotidien Het Laatste Nieuws, selon lequel la Belgique doit passer à la vitesse supérieure en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (et contre le financement du terrorisme).

(Source : www.hln.be : « België gezakt in strijd tegen witwassen » / La Belgique échoue dans sa lutte contre le blanchiment d'argent)

Aujourd'hui, il est d'une importance capitale de vérifier avec qui vous faites des affaires. Distinguer le bénéficiaire effectif d'une entreprise ou les personnes avec un haut statut politique et vérifier si celles-ci agissent conformément à la loi, a une influence importante au niveau des décisions professionnelles qui sont prises quotidiennement au sein des entreprises.

En réalisant des contrôles de conformité, un simple « oui » peut se transformer en « non » bien réfléchi. Soyons honnêtes, qui veut faire des affaires avec une personne, un dirigeant ou un entrepreneur affublé d'une mauvaise réputation ?

La collaboration avec des individus malintentionnés nuit à la santé financière, à l'image de l'entreprise et peut conduire à la perte de clients et au non-paiement des biens et des services fournis.



NOUS SAVONS CE QUE VOUS PENSEZ, ÊTRE CONFORME, C'EST QUOI ?

Plusieurs descriptions

« Compliance », « la conformité » ou « être conforme » sont des notions qui peuvent avoir de nombreuses acceptions dans différents domaines. Nous les avons rassemblées dans la définition suivante, simple et complète, applicable dans le secteur d'activités B2B :

Le respect des règles de conduite en vigueur, des lois imposées et de la réglementation actuelle, que les institutions gouvernementales compétentes et réglementaires imposent aux personnes physiques, aux dirigeants, aux entrepreneurs et aux entreprises.

Le non-respect de ces règles de conduite imposées peut mener à de lourdes amendes ou sanctions, à des révélations publiques et même à des peines d'emprisonnement.

Ces **règles de bonne conduite** ont pour objectif de protéger les entreprises, les entrepreneurs et les personnes physiques contre la fraude à l'identité, les pratiques de blanchiment, l'escroquerie financière et les activités financières criminelles et terroristes.



CADRE LÉGAL: LA LOI DU 18 SEPTEMBRE 2017

Cadre préventif et répressif

Afin de prendre en main et de lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme, une trentaine d'États, dont la Belgique, ont mis en place, en 1989, le "Financial Action Task Force".

Cet organe international est chargé de formuler des recommandations et d'évaluer les mesures prises par les États membres.

En Belgique, les mesures et directives suivantes ont été prises :

Du point de vue **préventif**, on trouve ce cadre légal dans « la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme » également appelée « loi BC/FT » (blanchiment d'argent et financement du terrorisme), et les différents arrêtés royaux (d'exécution) et règles en vigueur. Cette loi a récemment été révisée pour se conformer à de nouvelles Directives européennes, et a ainsi été remplacée par la **loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme**.

Quant au cadre **répressif**, on le trouve dans « l'article 505 » du Code pénal. Cet article énonce les différentes sanctions, amendes, peines, etc.

QUI DOIT ÊTRE CONFORME ET QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES?

Cadre

En première instance, toutes les entreprises, les entrepreneurs et les personnes qui traitent quotidiennement des fonds importants (= leur activité principale). Pensez aux nombreux prêts et crédits qui sont contractés ; les entreprises, les entrepreneurs et les personnes actives dans les crédits à la consommation ; les émetteurs de cartes de crédit ; les entreprises, entrepreneurs et personnes spécialisés dans le crédit-bail ou le leasing ; les casinos et autres organisations de jeux de hasard.

Les institutions financières comme les banques et assureurs qui sont sous la surveillance de la Banque Nationale et de l'Autorité des services et marchés financiers sont aussi concernés.

Il va sans dire que ces personnes et ces organisations doivent se conformer à la loi du 18 septembre 2017, et aux mesures de vigilance dont elle les charge.

Le citoyen lambda doit également dans certains cas se conformer à cette législation. Lors de certaines opérations, certaines données d'identification doivent en effet être fournies afin de contrôler l'authenticité et l'honnêteté de l'individu.

Enfin, certains métiers spécifiques sans lien avec le monde financier mais sous contrôle du SPF Economie doivent également suivre cette loi, notamment les entreprises de gardiennage, les géomètres, les agents immobiliers, les diamantaires et toutes les professions actives dans les transactions immobilières, la gestion de fonds et de comptes, la création de sociétés, les fonds fiduciaires et les autres constructions juridiques similaires, contrôlés par les organes disciplinaires respectifs (notaires, huissiers de justice, avocats, réviseurs, experts-comptables, etc.).

Il y a donc une liste exhaustive de différentes entreprises, de professions et d'activités qui doivent être conformes.

Partant de ce principe et de différents thèmes actuels, Creditsafe pense que tout le monde devrait pouvoir réaliser des contrôles de conformité. C'est l'objectif que nous poursuivons : la compliance par et pour chaque entrepreneur, afin de découvrir si votre organisation peut subir des dommages en faisant des affaires avec des personnes ou des entreprises qui réalisent certaines opérations illicites.

Quelles sont les conséquences possibles ?

En dérogeant aux directives imposées et aux règles de conduite, les instances compétentes peuvent infliger des peines ou des sanctions :

- Divulgence des mesures prises
- Amendes administratives de 250 à 1.250.000 €
- Peines d'emprisonnement

Pour les entreprises qui sont obligées d'effectuer des « contrôles de conformité », il est également d'important de les appliquer de manière effective.

Si vous n'effectuez aucun contrôle et qu'il s'avère que votre partenaire commercial a bien été sanctionné, vous risquez même de ne pas recevoir le paiement pour la prestation livrée.



QUE FAUT-IL FAIRE EN CAS DE PRÉSUMPTION DE BLANCHIMENT ET/OU DE FINANCEMENT DU TERRORISME?

Au niveau juridique

« En cas de présomption éventuelle, il convient d'alerter la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF) sans informer les clients ou tiers concernés (à l'exception des autorités concernées) que des informations ont été communiquées à la CTIF, ou qu'une enquête juridique est en cours ou pourrait être ouverte. »

(Art. 20, 23, 29 en 30 de la loi du 11 janvier 1993)

Le rôle principal de la CTIF est d'analyser les informations rassemblées et de les transférer au Procureur du Roi ou au parquet fédéral en cas d'indices sérieux.



COMMENT PUIS-JE M'ASSURER DE FAIRE DES AFFAIRES AVEC UN PARTENAIRE CORRECT ? COMMENT RÉALISER UNE VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ ?

But

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'objectif du contrôle de conformité est d'empêcher que les personnes, les entrepreneurs et les entreprises animés de mauvaises intentions, telles que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ne puissent se cacher derrière une entreprise, une organisation ou une autre forme ou entité juridique.



Par ailleurs, vous aurez également entrepris les démarches nécessaires pour réaliser un contrôle quant à votre relation d'affaires, afin d'être en ordre en cas d'éventuels litiges ultérieurs.

C'est pourquoi nous aimerions vous renvoyer au Creditsafe Compliance Tool.

Notre outil très simple vous aide à réaliser rapidement et facilement des contrôles de conformité de (nouveaux) partenaires commerciaux nationaux et internationaux. Ceci vous permet d'obtenir des informations « de l'intérieur » en un clin d'œil.

Les entrepreneurs peuvent ainsi s'informer rapidement au sujet de l'UBO (=bénéficiaire effectif) des entreprises, savoir s'il s'agit d'une personne politiquement exposée et si ce bénéficiaire figure sur une liste de sanctions.

“ Cet outil offre une solution aux entreprises de divers secteurs qui ont besoin d'informations sur les UBO.

Dans notre base de données exhaustive, ils peuvent rapidement trouver les données nécessaires sur des relations d'affaires potentielles et facilement adapter leur administration à la législation nationale et étrangère.

Alors que l'obligation de recherche prenait un certain temps dans le passé, grâce à cet outil, les sources nationales et internationales deviennent plus accessibles pour nos clients, et ce par le biais d'un seul portail.

**Emma Germano,
Country Manager BeLux**

Avant d'effectuer un contrôle de conformité, examinons les conditions que doit remplir un 'outil de compliance':

- Possibilité de rechercher et de détecter les dysfonctionnements négatifs/douteux et sanctions actuelles de la relation d'affaires.
- Possibilité de suivre les pratiques de blanchiment potentielles.
- Possibilité de réaliser des vérifications d'identité : contrôler avec qui vous faites affaire aide à lutter contre la fraude à l'identité.
- Possibilité de réaliser des contrôles sur les PPE (=personnes politiquement exposées) : vérifier si la relation d'affaires ou le bénéficiaire effectif est une personne à haut statut politique.
- Possibilité de réaliser un contrôle sur l'UBO:
 - Qui est le bénéficiaire effectif?
 - Pouvoir déterminer l'origine des capitaux et des fonds.
- Possibilité de demander des informations supplémentaires, comme des documents d'identification.

La base de données Creditsafe est constituée de plus de 14.000 données et relie ses informations aux sources, à l'instar de la BCE, afin que, dans le rapport d'enquête, un lien puisse être réalisé entre le propriétaire d'une entreprise et ses antécédents.

Lors du contrôle de compliance, le Creditsafe Compliance Tool examine les critères suivants, tant au niveau national qu'international :

- Réglementation financière
- Sanctions actuelles et sanctions dans le passé
- Résultats des médias défavorables et négatifs
- Application de la législation
- PPE
- Insolvabilités
- Décideurs suspendus
- Registres du commerce

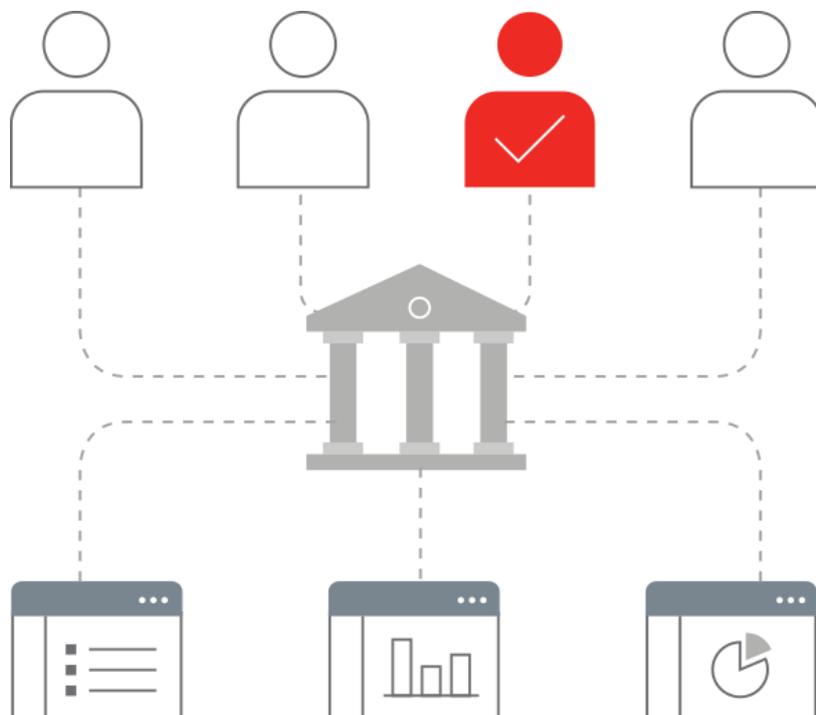
Pour plus d'informations au sujet des pratiques de blanchiment d'argent, du financement du terrorisme, de la «compliance » et du « Creditsafe Compliance Tool », rendez-vous sur le lien ci-dessous.

<https://www.creditsafe.com/be/fr/gestion-du-risque/compliance/ubo-ppe-sanctions.html>

Vous pouvez également prendre contact avec nous au

+32 (0)2 481 88 60 ou en nous envoyant un mail à **info@creditsafe.be**.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous donner des informations complémentaires.



GLOSSAIRE

PPE (Personnes politiquement exposées) :

Ce sont les personnes qui avec un haut statut (politique).

Elles représentent notamment un risque accru d'implication dans des affaires de corruption. En d'autres termes, si vous êtes amené à faire des affaires avec de tels individus, vous devriez effectuer un contrôle de conformité dans le cadre de la procédure de diligence (= procédure de diligence raisonnable). Ainsi, vous serez en règle avec la loi en cas d'éventuels litiges ultérieurs.

UBO (Ultimate Beneficial Owner) :

Les institutions/organisations/entreprises qui dépendent de la loi du 18 septembre 2017 sont obligées de rechercher l'identité du bénéficiaire effectif (= UBO) de leurs relations d'affaires.

En d'autres termes, ces institutions sont obligées d'effectuer des contrôles de conformité. Le bénéficiaire effectif est la personne qui peut détenir un intérêt au sein de l'organisation :

- La personne détient au moins 25% du capital et/ou les fonds de l'institution (personne morale)
- Ou la personne détient un droit de vote d'au moins 25% au sein d'une assemblée générale



Référence des sources :

- **Banque Nationale de Belgique – Jan Smets – Gouverneur**
 - Circulaires et communications sur le blanchiment d'argent
 - Questionnaire périodique sur la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme

- **SPF Economie, P.M.E., Classe moyennes et Energie – Belgian Federal Government**
 - Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
 - Qu'est-ce que le financement du terrorisme ?
 - Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?
 - Taille économique
 - Dispositions légales et mesures de prévention
 - Quelles en sont les conséquences ?

- **Institut des Réviseurs d'Entreprises**
 - Communication CTIF : Juridictions avec des insuffisances stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme telles qu'identifiées par le GAFI et les mesures à prendre à l'égard de ces juridictions Auteur: Anthony Coccozza

- **Financial Action Task Force**
 - Belgium's regime for combatting money laundering and terrorist financing is well established; however, certain elements are not yet fully in line with the 2012 FATF Recommendations

- **Gazette Banque Carrefour de la législation - Ejustice**
 - Loi du 11 JANVIER 1993. - [Loi relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de l'argent et du financement du terrorisme]
 - Les Décrets Royaux
 - Code criminel

- **La Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF)**
 - Loi 505
 - Rôle
 - Dispositions légales
 - Rapports annuels et tendances

- **Le Fonds monétaire international**
 - Blanchiment d'argent dans le monde entier

- **De Morgen – Rédacteur**
 - Daisy Van Cauwenbergh vervolgd voor mensenhandel (Daisy Van Cauwenbergh poursuivi pour le commerce des esclaves)
 - Braziliaanse president Dilma Rousseff afgezet - Redactie - Bron: ANP, De Volkskrant (le président brésilien Dilma Rousseff est destitué) - rédaction – Bron/Source: ANP, De Volkskrant

- **De Redactie**
 - Laagste criminaliteitscijfers sinds begin metingen – Auteur: Pieterjan Huyghebaert (taux de criminalité le plus bas depuis le *début des mesures*) – Auteur: Pieterjan Huyghebaert
 - Dexia: een historiek van onfrisste praktijken - (Dexia : une historique des pratiques *préoccupants*)
 - Dexia et Bahama's Leaks

- Na de Panama Papers duiken nu Bahamas Leaks op - (Après les papiers Panama: les Bahamas *Leaks*)
 - Zwitserse rekeningen van Belgen kunnen schatkist 540 miljoen opleveren – Belga (Les comptes *suisses des Belges peut produire 540 millions € pour le Trésor*)
- **De Standaard**
- Witwascel: Terroristen financieren aanslagen met loon, uitkering of spaargeld – Auteur: Michiel Leen (CTIF : Les *attentats terroristes financés par le salaire, les allocations ou ses économies*)
 - Steeds meer terreurgeld passeert via België – Auteur Nico Tanghe (De plus en plus l’argent de la terreur passe par la Belgique)
 - Oud-president Brazilië aangeklaagd wegens corruptie - door km | Bron: Reuters (Ancien président Brésil inculpé pour la corruption)
 - De app die groot werd dankzij Facebook – Auteur: Bart Van Belle (L’application était grand grâce à Facebook)
 - Telecomreus AT&T gaf Amerikaanse geheime dienst toegang tot miljarden e-mails – Door jns ; Bron: Belga (Géant Telecom AT&T a donné accès à des milliards de courriels aux Les services secrets américains)
 - Termont over Optima: ‘Ik ben onvoorzichtig geweest’ - door jcd, lej, say (Termont à propos de Optima: “J’ai été négligent”)
- **De Tijd**
- Panama Papers – Meer dan 200.000 offshore-vennootschappen – redactie / rédaction (Plus de 200.000 sociétés offshore)
 - Belgen gebruiken nog massaal schermbedrijven in belastingparadijzen – Auteur Lars Bové (Les Belges utilisent massivement des fausses entreprises dans les paradis fiscaux)
 - De Panama-route van Dexia – Auteur Lars Bové (la route ‘Panama’ de Dexia)
 - Swissleaks
- **Trends – Knack**
- Het geld van Islamitsche Staat : een terroristische multinational – Auteur Alain Mouton (L’argent de Daesh: un multinational terroriste)
- **Het Laatste Nieuws**
- België gezakt in de strijd tegen witwassen – Door redactie / rédaction: Bron Belga (La Belgique a échoué dans la lutte contre le blanchiment d’argent)
- **Het Nieuwsblad**
- Termont et Optima – Auteur: Bert Staes
- **Creditsafe**
- Compliance: Creditsafe lance un outil de compliance pour prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

W: www.creditsafe.be

T: +32 (0)2 481 88 60

M: info@creditsafe.be

Creditsafe Belgium SA

Chaussée de Zellik 12, 1082 Bruxelles

Numéro d’entreprise : 828450670